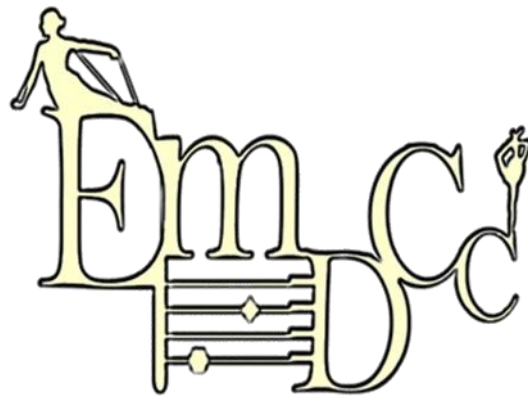




Dossier inscription Adulte



Ecole de Musique et de Danse SIVOM de COGNIN

Formulaire d'inscription adultes

ADHERENT

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Profession : _____ Activité choisie : _____

Adresse : _____

CP Ville _____

☎ Domicile : _____ ☎ Professionnel : _____

Portable : _____

E-mail : _____

Pièces à fournir :

- ☐ Autorisation de droit à l'image signée
- ☐ Justificatif de domicile pour les habitants de Cognin, Jacob, Montagnole, St Cassin, Vimines, St Sulpice (facture eau, EDF, avis d'imposition)
- ☐ Photo d'identité récente
- ☐ Document de contrat de vie de l'école, signé
- ☐ Certificat médical pour l'activité danse
- ☐ **Paiement** (il doit être fait dès l'inscription, avec la possibilité d'être échelonné en 4 fois maximum, si désistement, l'adhésion de 73€ ne sera pas rendue).

- ☐ J'atteste que je suis couvert(e) par une responsabilité civile.

Signature



ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE DU SIVOM DE COGNIN

Contrat de vie : engagements de l'élève et de l'adhérent

Le contrat de vie règle les relations entre les membres de la collectivité dans un esprit de respect mutuel, de sécurité et d'efficacité. Tous les adhérents de l'association s'engagent à le respecter. Il est remis en main propre aux responsables légaux des élèves mineurs au moment de l'inscription. Le coupon ci-dessous devra être signé et remis au bureau pour que l'inscription soit effective.

Article 1 : cotisation et droits d'inscription

Aucun remboursement n'est effectué après le début des activités ou des cours.

Article 2 : respect des personnes, du matériel et des locaux

Les élèves et les adhérents de l'école s'engagent à se respecter mutuellement, à prendre soin du matériel qui leur est confié et des locaux qu'ils fréquentent en intra comme dans le cadre des activités extérieures.

En cas de conduite nuisant au bon déroulement des cours, le bureau et la direction, par délégation du conseil d'administration, et après concertation, se réservent le droit d'exclure, temporairement ou définitivement, l'élève concerné.

Article 3 : sécurité des enfants

Sans autorisation signée des responsables légaux, l'enfant, jusqu'à 9 ans, n'est pas autorisé à sortir de l'école sans être accompagné d'un adulte identifié par son professeur ou un membre de la direction. Les enfants attendent leurs parents à l'intérieur des murs ou dans la cour de l'école et leur départ doit être impérativement signalé au professeur. Si une personne inconnue doit venir chercher l'enfant, les responsables légaux doivent en avoir averti l'école la veille au plus tard.

Article 4 : instrument

Le choix de l'instrument est un engagement pour l'année. Certains instruments sont prêtés. Les élèves s'engagent à en prendre soin.

Article 5 : assiduité et ponctualité

Les élèves s'engagent à se montrer assidus et ponctuels aux cours. En cas d'absence, les responsables légaux sont tenus d'en informer l'école et le professeur dans les plus brefs délais. Nous rappelons que l'école de musique et de danse ne fait pas les « ponts ». L'absence des élèves doit être signalée également ces jours-là. Les retards pour venir chercher les enfants à l'école doivent faire l'objet d'un message écrit ou vocal.

Article 6 : réclamations

En cas de grief ou de réclamation, les adhérents s'engagent à en informer par écrit la présidence de l'association qui les informera des suites données à leur courrier. En aucun cas, les salariés ne doivent être pris à partie dans le cadre de leurs activités professionnelles ou en présence des élèves.

Article 7 : changements de coordonnées

Les adhérents s'engagent à signaler à l'école tout changement d'adresse postale, d'adresse mail ou de numéro de téléphone.

Je soussigné adhérent ou responsable légal de l'élève
..... déclare avoir pris connaissance du contrat de vie de l'EMDCC et
m'engage à en accepter les clauses.

A Cognin, le

Signature de l'adhérent ou de l'élève et de ses responsables légaux.



Ecole de Musique et de Danse SIVOM de COGNIN

Autorisation d'utilisation d'image

Dans le cadre des enseignements proposés par l'école de musique du canton de Cognin, des élèves ou des professeurs pourront être photographiés ou filmés dans le but d'illustrer les activités pédagogiques ou les actions culturelles concourant au rayonnement de l'école sur l'ensemble du SIVOM du Val d'Hyères.

Les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les élèves, les professeurs ou leur famille, dont le nom ne sera de toute façon pas employé.

La publication de photographies de personnes identifiables ne peut se faire sans l'autorisation des intéressés ou de leurs parents (ou représentants légaux) s'ils sont mineurs. En cas de refus, les photographies où les personnes pourraient être identifiées ne seraient publiées qu'en rendant ces dernières non reconnaissables (utilisation de logiciels de retouche d'image).

Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques qui concernent l'élève ou le professeur est garanti, permettant à tout moment de vérifier l'usage qui en est fait et disposer du droit de retrait des photographies.

Je soussigné(e),

Parent ou responsable légal de(s) enfant(s),

Autorise :

- La publication de photographie de l'enfant susnommé (1)
- La publication de ma photographie (1)

Dans les brochures éditées pour le compte des six communes du SIVOM du Val d'Hyères ou de l'école de musique OUI - NON

Sur le site internet des six communes du SIVOM du Val d'Hyères ou de l'école de musique OUI – NON

A compléter selon la situation familiale :

L'intéressé(e)	Le père	La mère	Le représentant légal
Date : Signature :	Date : Signature :	Date : Signature :	Date : Signature :

(1) : Rayer la mention inutile

TARIFS 2025 -2026 (au trimestre)

COGNIN

ENFANTS		QF supérieur à 1159	QF entre 804 et 1159	QF entre 556 et 803	QF entre 310 et 555	QF inférieur à 309
Danse	A	75,00 €	72,00 €	68,00 €	65,00 €	62,00 €
Eveil musical enfant (3-6 ans)	B	76,00 €	72,00 €	70,00 €	67,00 €	64,00 €
ATELIER / Préfiguration à l'enseignement spécialisé TOUCHE A TOUT / Parcours découverte	C	98,00 €	93,00 €	90,00 €	86,00 €	82,00 €
Atelier + Pratique collective	C'	107,00 €	102,00 €	97,00 €	93,00 €	89,00 €
Pratique Instrumentale et Formation Musicale						
Instrument et pratique collective ou Hors cursus (20 min Cycle 1, 30 min Cycle 2)	D	163,00 €	152,00 €	149,00 €	136,00 €	128,00 €
Cours particulier ou deuxième instrument (20')	D'	275,00 €				
Cours particulier ou deuxième instrument (30')	D''	395,00 €				
ADULTES		Cours à l'année 34 semaines				
Instrument et pratique collective (20 min)	E	275,00 €				
Instrument et pratique collective (30 min)	E'	395,00 €				
Pratiques collectives	F	35,00 €				
Claquettes	G	70,00 €				
Chorales	H	37,00 €				
Formule Adultes 11 cours (30 min)	I	444,00 €				
Formule Adultes 16 cours (30 min)	I'	612,00 €				
* Pratiques collectives: orchestres junior, d'harmonie, de variétés, musique des Andes, accompagnement piano.						

TARIFS 2025- 2026 (au trimestre)

EXTERIEUR

ENFANTS		
Danse	A	95,00 €
Eveil musical enfant (3-6 ans)	B	84,00 €
ATELIER / Préfiguration à l'enseignement spécialisé TOUCHE A TOUT / Parcours découverte	C	123,00 €
Atelier + Pratique collective	C'	138,00 €
Pratique Instrumentale et Formation Musicale		
Instrument et pratique collective ou Hors cursus (20 min Cycle 1, 30 min Cycle 2)	D	275,00 €
Cours particulier ou deuxième instrument (20')	D'	275,00 €
Cours particulier ou deuxième instrument (30')	D'	395,00 €
ADULTES		
Instrument et pratique collective (20 min)	E	275,00 €
Instrument et pratique collective (30 min)	E'	395,00 €
Pratiques collectives	F	35,00 €
Claquettes	G	70,00 €
Chorales	H	37,00 €
Formule Adultes 11 cours (30 min)		444,00 €
Formule Adultes 16 cours (30 min)		612,00 €

